





BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES LOCALES

MARS 2013

PRINCIPALES TENDANCES

A fin mars 2013 et en comparaison avec la même période de l'année 2012, l'exécution des budgets des collectivités territoriales et de leurs groupements laisse apparaître les principales tendances ci-après :

Au niveau des recettes

des recettes en hausse de 18,4% provenant de l'évolution des principales natures de recettes suivantes:

- l'augmentation de 16,4% des impôts directs sous l'effet de la hausse de la part des collectivités dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR);
- la hausse de 15% des impôts indirects qui s'explique essentiellement par l'accroissement de 15,5% de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA);
- l'accroissement de 44,4% des recettes non fiscales provenant de la hausse des fonds de concours (126 MDH contre 42 MDH) et des recettes domaniales (+51,9%).

Les recettes transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA, de l'IS et de l'impôt sur le revenu (IR)) représentent 67,9% des recettes globales des collectivités territoriales.

Au niveau des dépenses

- des dépenses ordinaires en hausse de 4,1% en raison de la stagnation des dépenses de personnel et l'augmentation de 25% des autres dépenses de biens et services et de 1,9% des intérêts de la dette;
- des dépenses d'investissement qui baissent de 21% (706 MDH contre 894 MDH) et dont le taux d'émission a été de 4% des prévisions.

Solde ordinaire et excédent global

- un solde ordinaire positif de 2,1 MMDH contre un solde ordinaire positif de 1,4 MMDH à fin mars 2012 ;
- un excédent global de 4,2 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 2,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, contre un excédent global de 3 MMDH un an auparavant.

Fonds disponibles

A fin mars 2013, les fonds disponibles des collectivités territoriales et de leurs groupements ont atteint 24,7 MMDH, en augmentation de 4,1 MMDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2012.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

				EITHIIIIOIT	s de diffiallis
	Mars	Prévisions	Mars	Taux de	Variation
	2012	2013	2013	réalisation	en %
1- RECETTES	<u>4 393</u>	<u>28 893</u>	<u>5 200</u>	<u>18%</u>	<u>18,4%</u>
1.1- Recettes fiscales :	3 913	24 696	4 507	18%	15,2%
Impôts directs	501	6 837	583	9%	16,4%
Impôts indirects	3 412	17 859	3 924	22%	15,0%
1.2- Recettes non fiscales :	480	4 197	693	17%	44,4%
Domaine	131	987	199	20%	51,9%
Redevance OTDP ¹ communal	106	517	132	26%	24,5%
Fonds de concours	42	847	126	15%	200,0%
Autres recettes	201	1 846	236	13%	17,4%
2- DEPENSES ORDINAIRES	<u>2 969</u>	<u>22 193</u>	<u>3 092</u>	<u>14%</u>	4,1%
2.1- Biens et services :	2 759	21 347	2 878	13%	4,3%
Personnel	2 247	11 983	2 238	19%	-0,4%
Autres biens et services	512	9 364	640	7%	25,0%
2.2-Intérêts de la dette :	210	846	214	25%	1,9%
3- SOLDE ORDINAIRE	<u>1 424</u>	<u>6 700</u>	<u>2 108</u>		_
4- INVESTISSEMENT	894	19 335	706	4%	-21,0%
5– SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	32	-32	15		
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	2 414	-655	2 819		
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	<u>2 976</u>	<u>-13 322</u>	<u>4 236</u>		
8- FINANCEMENT :	<u>-2 976</u>	<u>13 322</u>	<u>-4 236</u>		
Recettes d'emprunt	201	1 521	83		
Remboursement du principal de la dette	-178	-924	-190		
Excédents antérieurs	-2 999	12 725	-4 129		

_

 $^{^{1}\,}$ Occupation temporaire du domaine public

RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

				En millions de	-
	Mars 2012	Prévisions 2013	Mars 2013	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	<u>3 913</u>	<u>24 696</u>	<u>4 507</u>	<u>18%</u>	<u>15,2%</u>
IMPÔTS DIRECTS	501	6 837	583	9%	16,4%
Taxe de services communaux ²	101	3 014	63	2%	-37,6%
Taxe professionnelle ²	48	2 103	48	2%	0,0%
Taxe d'habitation ²	13	362	5	1%	-61,5%
Taxe sur les terrains urbains non bâtis	339	798	328	41%	-3,2%
Part des régions dans l'IS	0	279	71	25%	
Part des régions dans l'IR	0	281	68	24%	
IMPÔTS INDIRECTS	3 412	17 859	3 924	22%	15,0%
Part dans le produit de la TVA	2 938	15 626	3 394	22%	15,5%
Taxe sur les opérations de construction	177	710	165	23%	-6,8%
Taxe sur les opérations de lotissement	42	207	45	22%	7,1%
Taxe sur les débits de boissons	33	156	36	23%	9,1%
Taxe sur l'extraction des produits de carrières	36	164	41	25%	13,9%
Taxe de séjour	33	160	36	23%	9,1%
Taxe sur les services portuaires	32	138	37	27%	15,6%
Autres impôts indirects	121	698	170	24%	40,5%
RECETTES NON FISCALES	<u>480</u>	<u>4 197</u>	<u>693</u>	<u>17%</u>	<u>44,4%</u>
Domaine	131	987	199	20%	51,9%
Redevance OTDP communal	106	517	132	26%	24,5%
Fonds de concours	42	847	126	15%	200,0%
Redev. recettes mandataires des marchés de gros	91	513	92	18%	1,1%
Intérêts des fonds placés au Trésor	-22	220	0	0%	-100,0%
Subventions	4	201	15	7%	275,0%
Recettes diverses	128	912	129	14%	0,8%
TOTAL DES RECETTES	<u>4 393</u>	<u>28 893</u>	<u>5 200</u>	<u>18%</u>	<u>18,4%</u>

_ 2

² la loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales promulguée par le dahir 1-07-195 du 30/11/2007 (B.O n° 5584 du 6 décembre 2007) telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 05-10, promulguée par le dahir n° 1-10-22 du 11/2010 (B.O n° 5822 du 18 mars 2010) a remplacé la taxe d'édilité par la taxe de services communaux, la patente par la taxe professionnelle et la taxe urbaine par la taxe d'habitation.

Les recettes encore recouvrées au titre de la taxe d'édilité, de la patente et de la taxe urbaine figurent parmi les recettes de la taxe de services communaux, de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation respectivement.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES PAR TYPE DE COLLECTIVITE

En millions de dirhams

	En millions de dimanis					
	Régions	Préf/Prov	Communes rurales	Communes urbaines	Total	
1- RECETTES	251	905	1 509	2 536	5 201	
1.1- Ressources gérées par les collectivités :	105	50	255	1 000	1 410	
Taxes locales et redevances diverses	104	28	140	609	881	
Produits des services	0	0	29	130	159	
Produits des biens	1	22	86	261	370	
					0	
1.2- Ressources gérées pour le compte des CT:	2	0	10	105	117	
Taxe professionnelle	0	0	6	42	48	
Taxe d'habitation	0	0	1	5	6	
Taxe de services communaux	2	0	3	58	63	
1.3- Ressources transférées :	144	855	1 244	1 431	3 674	
Part dans le produit de la TVA	3	817	1 204	1 369	3 393	
Part dans le produit de l'IS et de l'IR	139	0	0	0	139	
Fonds de concours et subventions	2	38	40	62	142	
2- DEPENSES ORDINAIRES	69	494	785	1 745	3 093	
2.1- Biens et services :	33	484	761	1 600	2 878	
Personnel	9	429	594	1 206	2 238	
Autres biens et services	24	55	167	394	640	
2.2-Intérêts de la dette	36	10	24	145	215	
3- SOLDE ORDINAIRE	182	411	724	791	2 108	
4- INVESTISSEMENT	30	167	200	308	705	
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	9	0	4	0	13	
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	97	471	901	1 351	2 820	
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	258	715	1 429	1 834	4 236	
8- FINANCEMENT :	-258	-715	-1 429	-1 834	-4 236	
Recettes d'emprunt	13	6	15	49	83	
Remboursement du principal de la dette	-28	-8	-31	-122	-189	
Excédents antérieurs	-243	-713	-1 413	-1 761	-4 130	

La situation provisoire des charges et ressources des collectivités territoriales et de leurs groupements arrêtée à fin mars 2013 laisse apparaître une hausse des ressources de 18,4% et une augmentation des dépenses ordinaires de 4,1%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 2,1 MMDH.

Compte tenu de dépenses d'investissement de 706 MDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 2,8 MMDH, les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent global de 4,2 MMDH.

1-RECETTES

Les recettes des collectivités territoriales se sont établies à 5,2 MMDH en hausse de 18,4% par rapport à fin mars 2012. Ceci est dû à l'augmentation de 23,1% des recettes transférées par l'Etat et de 13,1% des recettes gérées par les collectivités territoriales; conjugué à la diminution de 28,4% des recettes gérées par l'Etat pour leur compte.

Ressources des collectivités territoriales							
	2012 Prévisions 2013 Evol. 9						
Transférées	2 984	17 234	3 674	23,1%			
Gérées par l'Etat	162	5 479	116	-28,4%			
Gérées par les collectivités	1 247	6 180	1 410	13,1%			
TOTAL	4 393	28 893	5 200	18,4%			

1.1-RECETTES FISCALES

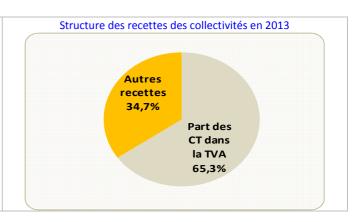
Les recettes fiscales ont atteint 4,5 MMDH, en hausse de 15,2% par rapport à leur niveau de fin mars 2012, provenant pour l'essentiel de l'augmentation de la part des collectivités dans le produit de la TVA et de leu part dans le produit de l'IS et de l'IR.

Les recettes fiscales ont constitué 86,7% des recettes globales des collectivités territoriales durant l'année 2013.

1.1.1- ressources transférées

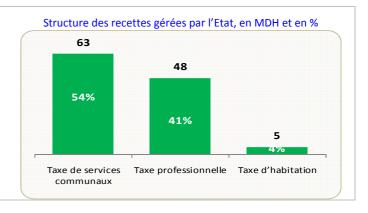
S'élevant à 3,7 MMDH à fin mars 2013 contre 3 MMDH un an auparavant, les ressources transférées sont en hausse de 23,1%. Cette hausse résulte de l'augmentation de 15,5% de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA (3,4 MMDH contre 2,9 MMDH) et de la part des régions dans le produit de l'IS et de l'IR (139 MDH).

Les recettes des collectivités territoriales sont constituées pour 65,3% de leur part dans le produit de la TVA.



1.1.2- ressources gérées par l'Etat

S'établissant à 116 MDH à fin mars 2013 contre 162 MDH un an auparavant, les ressources gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales ont enregistré une diminution de 46 MDH, provenant de la baisse de la taxe de services communaux (-37,6%).



1.1.3-ressources gérées par les collectivités territoriales

Les ressources gérées par les collectivités territoriales ont totalisé 1,4 MMDH à fin mars 2013, en augmentation de 13,1% par rapport à leur niveau à fin mars 2012. Elles sont constituées en grande partie par la taxe sur les terrains urbains non bâtis, les recettes domaniales, la taxe sur les opérations de construction, la redevance OTDP communal et la redevance sur les recettes des mandataires des marchés de gros.

Structure des ressources des collectivités territoriales en %



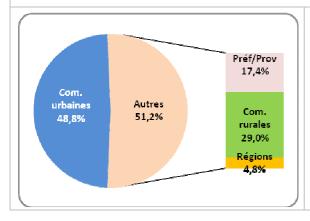
1.2- RECETTES NON FISCALES

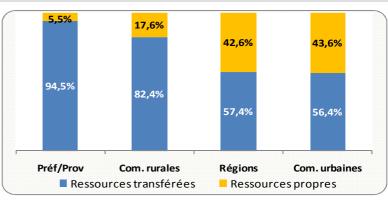
Les recettes non fiscales se sont établies à 693 MDH, en hausse de 44,4% d'une année sur l'autre, principalement en raison de la hausse de 51,9% des recettes domaniales et des fonds de concours qui ont passé de 42 MDH à 126 MDH. Les fonds de concours sont constitués pour l'essentiel par des versements effectués par certains départements ministériels.

1.3- Répartition des recettes par type de collectivité territoriale

Avec 2,5 MMDH, les recettes des communes urbaines représentent 48,8% des recettes globales dont ont bénéficié les collectivités territoriales durant l'année 2013.

La répartition des recettes par type de collectivité territoriale durant l'année 2013 permet de relever que les ressources transférées sont inversement proportionnelles aux ressources propres. Ainsi, les ressources transférées constituent 56,4% des recettes des communes urbaines contre 94,5% pour les provinces et préfectures et 82,4% pour les communes rurales.





2- DEPENSES

A fin mars 2013, les dépenses globales effectuées par les collectivités territoriales se sont établies à 3,8 MMDH, en diminution de 1,7% par rapport à leur niveau de fin mars 2012. Elles se composent à hauteur de 81,4% de dépenses de fonctionnement.

2.1- DEPENSES ORDINAIRES

Les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 3,1 MMDH à fin mars 2013 contre 3 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 4,1%. Cette hausse s'explique par l'augmentation de 25% des dépenses des autres biens et services et de 1,9% des charges en intérêts de la dette.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
	2012	Prévision	2013	Réalisation	Variation		
Personnel	2 247	11 983	2 238	19%	-0,4%		
Matériel	512	9 364	640	7%	25,0%		
Intérêts dette	210	846	214	25%	1,9%		
TOTAL	2 969	22 193	3 092	14%	4,1%		

Dépenses de personnel

Les salaires servis à fin mars 2013 ont atteint 2238 MDH contre 2247 MDH une année auparavant, soit une baisse de 0,4%. Les salaires représentent 72,4% des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales et ont absorbé l'équivalent de 65,9% de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA.

Autres biens et services

Les dépenses au titre des autres biens et services se sont établies à 640 MDH à fin mars 2013, en augmentation de 25% par rapport à leur niveau à fin mars 2012. Elles sont constituées pour 21,7% de subventions.

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette des collectivités territoriales se sont établies à 214 MDH à fin mars 2013 contre 210 MDH un an auparavant, soit une hausse de 1,9%.

SOLDE ORDINAIRE

L'exécution des budgets des collectivités territoriales à fin mars 2013 s'est traduite par un solde ordinaire positif de 2,1 MMDH contre un solde ordinaire positif de 1,4MMDH un an auparavant. Ce solde a permis de couvrir la totalité des dépenses d'investissement.

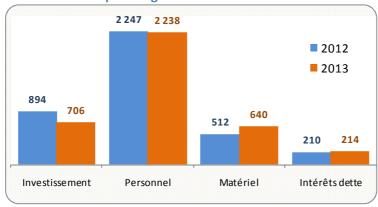
2.2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement des collectivités territoriales se sont établies à 706 MDH à fin mars 2013, en baisse de 21% par rapport à leur niveau à fin mars 2012.

Elles se composent à hauteur de 44,3% de travaux neufs et grosses réparations, dont le montant a été de 313 MDH, en diminution de 30,3%.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT								
	2012	Prévision	2013	Réalisation	Variation			
Travaux neufs et								
grosses réparations	449	9 216	313	3%	-30,3%			
Projets intégrés ³	165	6 225	112	2%	-32,1%			
Acquisitions immobilières	64	1 927	87	5%	35,9%			
Programmes nationaux ⁴	130	1 081	130	12%	0,0%			
Acquisitions mobilières ⁵	38	550	46	8%	21,1%			
Subventions	48	336	18	5%	-62,5%			
TOTAL	894	19 335	706	4%	-21,0%			

Structure des dépenses globales des collectivités territoriales



Les projets intégrés représentent des dépenses regroupées relatives à un même projet (construction de gares routières, réalisation de souks hebdomadaires, travaux d'aménagement, construction, entretien des chemins, etc...).

⁴ **PERG**: programme d'électrification rurale globale, **PAGER**: programme d'alimentation groupé en eau potable des populations rurales et **PNRR**: programme national des routes rurales

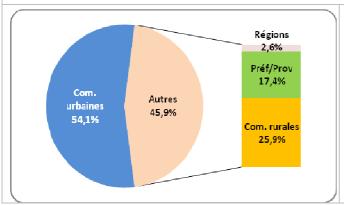
Les acquisitions mobilières se composent pour l'essentiel d'achat de véhicules et de motocycles

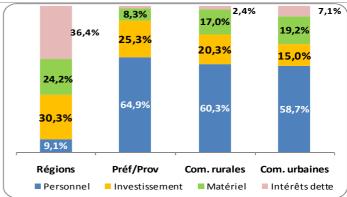
2.3- Répartition des dépenses par type de collectivité territoriale

Avec 2,1 MMDH, les dépenses des communes urbaines représentent 54,1% des dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales à fin mars 2013.

La répartition des dépenses par type de collectivité territoriale à fin mars 2013 permet de constater que :

- les dépenses de personnel constituent une part importante des budgets des communes rurales et urbaines
- l'essentiel des dépenses réalisées par les régions sont constituées à hauteur de 36,4% de charges en intérêts de la dette.





3- SOLDES DES BUDGETS ANNEXES ET DES COMPTES SPECIAUX

Les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont dégagé à fin mars 2013 des soldes positifs de 15 MDH et de 2,8 MMDH respectivement contre un solde positif de 32 MDH pour les budgets annexes et un solde positif de 2,4 MMDH pour les comptes spéciaux à fin mars 2012.

4- EXCEDENT / DEFICIT GLOBAL

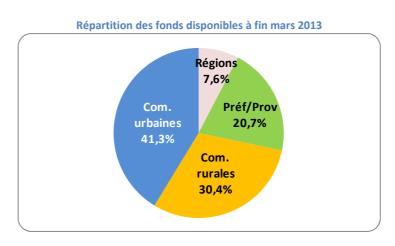
La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent de 4,2 MMDH à fin mars 2013 contre un excédent de 3 MMDH une année auparavant.

5- FINANCEMENT

L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin mars 2013 auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 83 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 190 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 273 MDH.

6- FONDS DISPONIBLES

Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin mars 2013 se sont élevés à 24,7 MMDH dont 20,6 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs⁶. Les communes urbaines interviennent pour 41,3% des fonds disponibles des collectivités territoriales.



Es excédents des exercices antérieurs sont constitués pour l'essentiel de reports de crédits.